

**Avis de l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments du 22 août 2006 relatif à l'état des connaissances sur les traitements des matériaux en bois au contact du vin et des boissons alcoolisées – Recommandations et perspectives pour une évaluation des risques**

Comme suite à son auto-saisine du 13 novembre 2003, l'AFSSA a fait le point de l'état des connaissances concernant les traitements des matériaux en bois au contact du vin et des boissons alcoolisées.

Suite aux travaux effectués, l'AFSSA émet des recommandation concernant :

- la maîtrise des matières premières et des procédés
- les migrants naturels du bois de chêne
- les migrants liés aux traitements du bois de chêne (fûts et copeaux)
- la taille et structure des copeaux de bois
- le cas spécifique des spiritueux
- l'évaluation des risques

**Rapport**

---

**Fichier(s) joint(s) (0):**

**Article(s) relatif(s) (0):**

**Lien(s) externe(s): (0):**